



Public visé

- ⇒ Salariés en parcs acrobatiques en hauteur

Prérequis :

- ⇒ Maîtriser la langue française
- ⇒ La formation Responsable de Jour est ouverte aux titulaires du CQP OPAH.
- ⇒ Les stagiaires devront, de préférence, avoir également suivi la formation “Gestion et Contrôle des EPI”.

Objectifs pédagogiques :

- ⇒ Être à même de remplacer le responsable de site ou l’exploitant
- ⇒ Connaître l’environnement réglementaires des PAH
- ⇒ Connaître l’ensemble des règles de sécurité du parc
- ⇒ Connaître les procédures de secours en cas d’accident
- ⇒ Savoir recruter et animer une équipe de saisonniers

Durée de la formation :

La durée de la formation est de 08 heures.

DATES OU PÉRIODE : À définir

HORAIRE : Envoyé ultérieurement par mail, conjointement à la convocation.

NOMBRE DE PARTICIPANTS PAR SESSION : De 6 à 12

LIEU :

En salle.

Pour les personnes en situation de handicap, nous mettrons tout en œuvre pour vous accueillir ou pour vous réorienter. Vous pouvez nous contacter au 06 81 67 18 87.

TARIFS : de 360€ à 430€ HT selon la formule choisie

42 RUE MONGE -75005 PARIS

T : 06 81 67 18 87

Mail : a.grodzki@afforpah-formation.org

N° Siret : 951 896414 000 12



Délai d'accès :

- Sans financement : 4 jours
- OPCO : 7 jours

Moyens pédagogiques et d'encadrement :

- ⇒ Les formateurs sont titulaires d'un BE ou D'Escalade, Canyon, Spéléologie ou Guide de Haute Montagne
- ⇒ Les stagiaires sont évalués via un QCM à l'issue de la formation

42 RUE MONGE -75005 PARIS

T : 06 81 67 18 87

Mail : a.grodzki@afforpah-formation.org

N° Siret : 951 896414 000 12



Descriptif	Volume horaire
<u>Accueil, cadrage et positionnement</u> Présentation du programme et du formateur, recueil des attentes, organisation administrative et évaluation initiale des connaissances.	30 minutes
<u>Prise de fonction du responsable de jour</u> Place dans l'organigramme, responsabilités, délégations, prise de décision, fiche de jour : ouverture, suivi, fermeture et archivage.	45 minutes
<u>Cadre réglementaire et organisation de l'exploitation</u> Normes de référence, obligations applicables aux parcs acrobatiques en hauteur, exigences terrain, gestion informatisée et adaptation du fonctionnement aux fluctuations d'activité.	1 heure
<u>Gestion des EPI, équipements et maintenance</u> Contrôles de routine, gestion du parc d'EPI, traçabilité, équipement du personnel, gestion de crise et planification des maintenances à court, moyen et long terme.	1 heure 15 minutes
<u>Management et animation des équipes</u> Organisation des postes, transmission des consignes, animation et motivation, suivi des compétences, intégration et accompagnement des saisonniers.	1 heure 15 minutes
<u>Accueil des publics et gestion des situations particulières</u> Accueil des clients et intervenants extérieurs, gestion des CUMEDS, communication adaptée et traitement des situations sensibles.	45 minutes
<u>Organisation des interventions et secours</u> Plan d'organisation et de secours, répartition des rôles, organisation terrain, interventions auprès des clients, évacuations particulières et évacuation totale.	1 heure 30 minutes
<u>Mise en situation professionnelle</u> Étude d'un scénario d'exploitation, analyse des priorités, prise de décision, coordination de l'équipe et retour collectif sur les pratiques.	45 minutes
<u>Évaluation et bilan</u> QCM final, correction, bilan de la journée et compléments d'information.	15 minutes
TOTAL	8 heures

42 RUE MONGE -75005 PARIS

T : 06 81 67 18 87

Mail : a.grodzki@afforpah-formation.org

N° Siret : 951 896414 000 12



MODALITÉS D'ÉVALUATION D'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ⇒ Évaluation des compétences en début et en fin de formation
- ⇒ Évaluation des connaissances à chaque étape de la formation (travaux pratiques, entretiens avec le formateur)
- ⇒ Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

MOYENS PERMETTANT LE SUIVI ET L'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- ⇒ Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée
- ⇒ Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT DES FORMATIONS

Modalités pédagogiques :

- ⇒ Évaluation des besoins et du profil du participant
- ⇒ Apport théorique et méthodologique : séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- ⇒ Contenus des programmes adaptés en fonction des besoins identifiés pendant la formation.
- ⇒ Réflexion et échanges sur cas pratiques
- ⇒ Retours d'expériences
- ⇒ Corrections appropriées et contrôles des connaissances à chaque étape, fonction du rythme de l'apprenant mais également des exigences requises au titre de la formation souscrite.

Éléments matériels :

- ⇒ Un mémento de formation est distribué à chaque stagiaire en début de stage

Référent pédagogique et formateur :

- ⇒ Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation, le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.

42 RUE MONGE -75005 PARIS

T : 06 81 67 18 87

Mail : a.grodzki@afforpah-formation.org

N° Siret : 951 896414 000 12